

BUDGET PRIMITIF 2020

VILLE DE DOLE _____





SOMMAIRE

1. PROPOS INTRODUCTIFS
2. PRESENTATION PAR CHAPITRE
3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT
4. MASSE SALARIALE
5. PRESENTATION ANALYTIQUE
6. INVESTISSEMENT
7. BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRIMITIF 2020

PROPOS INTRODUCTIFS



Propos introductifs

Contexte général

L'Etat a engagé de 2013 à 2018 une démarche de baisse historique des dotations aux collectivités au travers d'un plan d'économies de 50 Mds€ de dépenses publiques dont 11,5 Mds€ pèsent directement sur les collectivités territoriales.

Rappel de cette démarche de baisse des concours de l'Etat aux Collectivités:

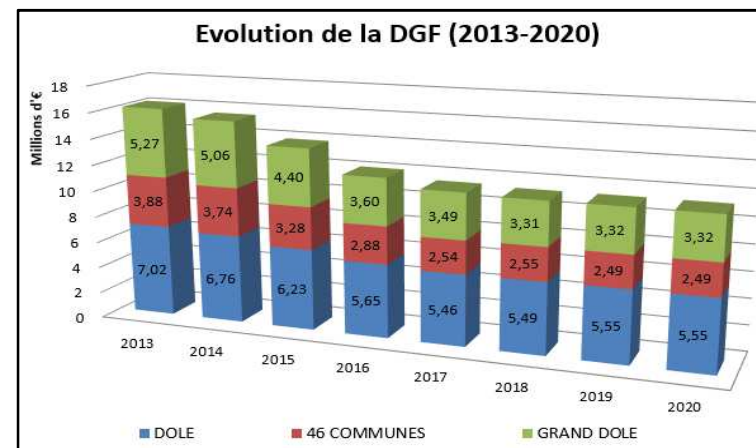
- 2013: gel de l'enveloppe normée (ensemble des concours de l'Etat aux collectivités y compris la DGF)
- 2014: Baisse de -1,5Mds€
- 2015-2017: Baisse de -10Mds€
- 2018: Gel de l'enveloppe DGF au bénéfice du bloc communal et des Départements + suppression de la DGF des Régions (-3,9Mds€) compensée par le reversement d'une quote-part de TVA estimée à 4,1Mds€.
- 2019-2020: Gel de l'enveloppe DGF

Soit un désengagement de l'Etat envers les collectivités de - 11,47 Mds€ sur la période 2013-2017, sans compter le gel des dotations depuis 2018 qui impacte négativement les ressources des collectivités

Comme l'illustrent le graphique ci-dessous, la baisse cumulée des dotations pour la Ville de Dole représente une perte de -1,47M€, ce qui représente 5,8% de son budget de fonctionnement.

A l'échelle de l'ensemble intercommunal (Grand Dole + 47 communes), la perte atteint 4,82M€ sur la période, soit une baisse de -26% en moyenne pour les communes et -37% pour le Grand Dole.

Evolution de la DGF (en k€)	DOLE	46 COMMUNES	GRAND DOLE	Total Ensemble Intercommunal	Différence/N-1	Cumul 2013-2020
2013	7 018	3 880	5 273	16 171	0	0
2014	6 761	3 740	5 055	15 556	-615	-615
2015	6 228	3 275	4 400	13 903	-1 654	-2 269
2016	5 649	2 885	3 596	12 130	-1 773	-4 042
2017	5 457	2 542	3 490	11 489	-641	-4 682
2018	5 490	2 553	3 309	11 352	-137	-4 819
2019	5 548	2 488	3 320	11 356	4	-4 815
2020	5 548	2 488	3 320	11 356	0	-4 815



Propos introductifs

Impact local de la politique nationale

La déclinaison de ces orientations nationales au niveau local conduit à une réduction des marges de manœuvre budgétaires, impactant fortement la capacité d'autofinancement de la Ville de Dole.

Dans cet environnement économique contraint pour les collectivités locales, le projet de Budget Primitif 2020 a été élaboré avec la nécessité de réaliser des économies de fonctionnement, conduisant la municipalité à faire des choix stratégiques d'organisation et de mise en œuvre de son programme au service de la population et du développement du territoire.

Hypothèses retenues pour l'élaboration du Budget Primitif 2020

Les orientations retenues découlent de ce contexte mouvant et des choix et objectifs politiques suivants :

- Gel des taux d'imposition;
- Evolution prudente des bases fiscales;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement sans réduction des services à la population;
- Stabilité de la masse salariale;
- Poursuite de la politique d'investissement;
- Réduction de l'endettement.

Propos introductifs

Les objectifs de la municipalité

Une pression fiscale contenue

L'évolution du produit fiscal tiendra aux hypothèses déclinées ci-dessous et retenues pour la construction du budget 2020:

Evolution du coefficient de revalorisation des Valeurs Locatives								
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Coefficient voté en LFI	1,016	1,009	1,009	1,010	1,004	1,0124	1,0147	<i>nc</i>
Soit évolution /N-1	1,6%	0,9%	0,9%	1,0%	0,4%	1,24%	1,47%	<i>nc</i>
(*) A compter de 2018, la révision des valeurs locatives est calculée à partir de l'évolution des prix à la consommation (IPC) entre Novembre N-1 et Novembre N-2 (article 1518bis CGI). La formule est la suivante: $\text{Coefficient} = 1 + [(\text{IPC de novembre N-2}) / (\text{IPC de novembre N-1})]$								
Données IPC: IPC nov 2016: 100,36 IPC nov 2017: 101,47 =====> + 1,24% IPC nov 2018: 103,14 =====> + 1,47% (*) IPC nov 2019 : A paraître mi-décembre (*) en appliquant la formule de révision de l'IPC d'octobre 2018 (103,67) et 2019 (104,46), l'évolution serait de +1,82%								

- Augmentation des bases de fiscalité locale (physiques + nominales) de +2%
- Gel des taux

Pour mémoire, taux appliqués en 2019 et 2020:

Rappel des taux appliqués à DOLE	2019	Proposition 2020
TAXE D'HABITATION	13,43%	13,43%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	19,76%	19,76%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	35,61%	35,61%

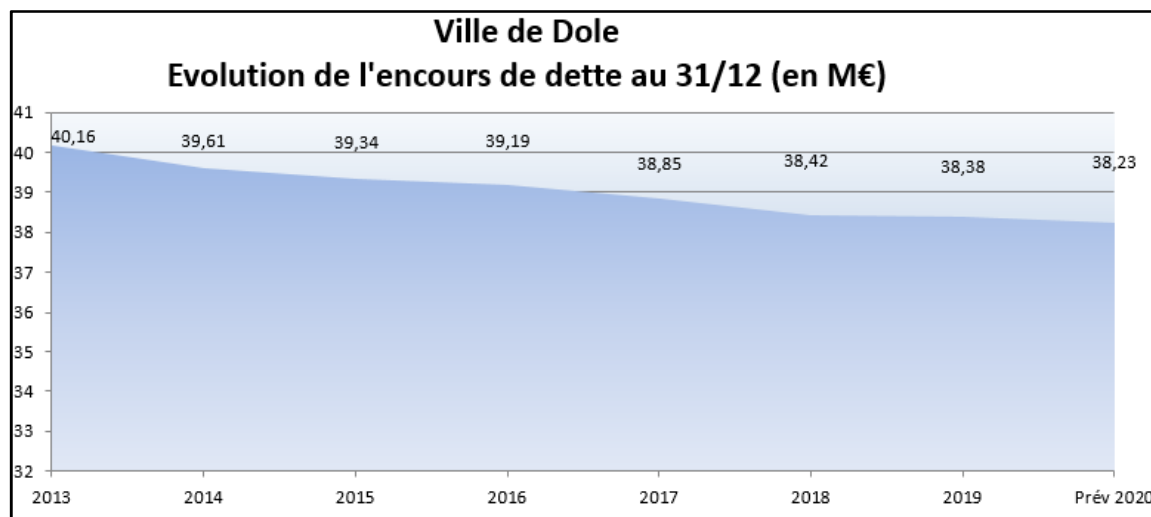
Propos introductifs

Poursuite du désendettement amorcé dès 2014

Evolution de l'encours

Conformément aux engagements pris par la municipalité, un désendettement pourra être à nouveau constaté dans le cadre du Budget Primitif 2020, selon les estimations ci-dessous.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'encours de dette, dont la diminution globale pourrait atteindre environ 1,9M€ au cours du mandat.

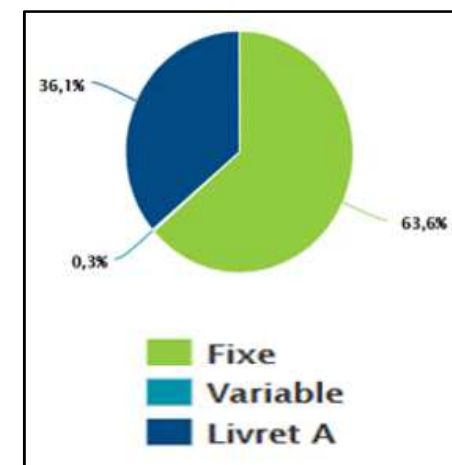
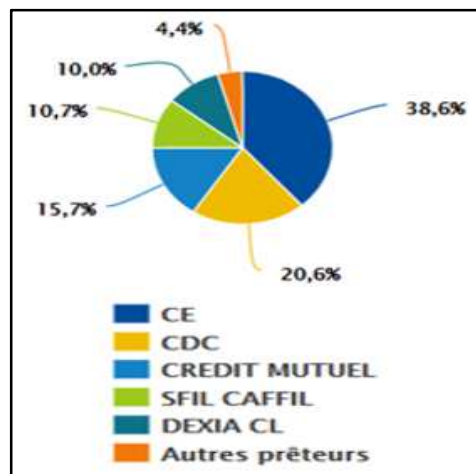


Dette au 01/01/2020 (en M€)	Dole
Encours au 01/01/2020	38,38
Capital payé sur la période (hors nouvel emprunt)	3,40
Intérêts payés sur la période (hors nouvel emprunt)	0,88
Taux moyen sur la période (2020)	2,28%

Répartition par prêteur et par type de risque

Ces deux graphiques témoignent d'une situation saine et maîtrisée, tant au regard de la multitude de prêteurs, que de la sécurité entourant la structure de l'encours.

En effet, un seul emprunt demeure à taux variable, non risqué. Contracté en 2005 auprès du Crédit Mutuel, le capital restant dû début 2020 est de 97K€ et la dernière échéance est fixée au 30 avril 2020.



Propos introductifs

La maîtrise de la masse salariale

Dans la continuité des orientations de début du mandat, et compte tenu de l'amenuisement des ressources financières, la Ville de Dole se doit de contenir sa masse salariale. Elle y parvient grâce à une recherche permanente d'optimisation, en favorisant notamment la mobilité interne, dont les bienfaits ne sont plus à démontrer, tant pour les agents que pour l'employeur.

La mutualisation constitue également une source d'économies d'échelle. Pérennisée, cette-dernière est désormais comptabilisée en direct et non plus via les Attributions de Compensation, venant ainsi renforcer la transparence financière matérialisée par des flux croisés entre les deux collectivités.

Les principales variations qui impacteront la masse salariale sont d'ordre techniques et réglementaires :

- Glissement Vieillesse Technicité –GVT-, dispositif national Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations –PPCR-, augmentation des taux de charges : +135K€
- Effet en année pleine d'événements survenus au cours de l'année 2019 (ex: frais d'apprentissage, reprise d'agents à ½ traitement...): +60K€
- Participation à l'organisation des élections municipales: +15K€
- Ajustements divers (Départs en retraite / Disponibilités / Mutations...) : -350K€

Masse salariale brute (en M€)	2019 (prév)	Objectif 2020	Evolution	
Ville de Dole	13,22	13,08	- 0,14	- 1,06 %

Propos introductifs

Une action publique moderne et innovante

➤ La Certification des comptes

Associée au Grand Dole dans cette démarche la Ville de Dole a adopté la norme comptable M57 depuis 2019. Cette nomenclature tend à se généraliser sous l'impulsion de l'Etat dans sa volonté d'agréger et de consolider les données financières de l'ensemble des administrations publiques.

Sa déclinaison comptable est adaptée à toutes les strates de collectivités et d'organismes publics.

Dans une optique de meilleure communication financière, plusieurs chantiers importants ont été mis en œuvre et se poursuivent depuis 2018. Il s'agit notamment des domaines suivants:

- La gestion des immobilisations et le suivi de l'actif
- Le suivi et le contrôle des satellites
- Le respect du principe de la séparation d'exercice
- La fiabilisation et la sécurisation du système d'information financière
- L'amélioration de la traçabilité dans la gestion des ressources humaines
- La sécurisation de la chaîne de la dépense

➤ La mise en place d'un « Service Facturier » (SFACT)

Le SFACT est un centre de traitement et de paiement unique des factures. Il permet notamment de mutualiser les contrôles de la dépense et éviter ainsi la redondance de certains contrôles tout en contribuant à fiabiliser la chaîne de dépense.

Cette plateforme commune regroupe des agents de la DGFIP et des agents de l'ordonnateur qui ont pour mission d'ordonnancer, mandater et payer les dépenses de la collectivité.

Après une étude de faisabilité et un dialogue permanent avec les services de la Direction Départementale des Finances Publiques le SFACT a démarré le 1^{er} septembre 2019 suite à la signature officielle de la convention constitutive le 2 juillet 2019.

Propos introductifs

Une action publique moderne et innovante

Regroupant, dans les locaux du Grand Dole, trois agents de la collectivité et deux agents de la trésorerie, sous la direction bicéphale du trésorier et de l'adjointe au Directeur des Finances, son périmètre englobe, la Ville de Dole, le Grand Dole, le CCAS de Dole, le Syndicat Mixte de la Grande Tablée ainsi que le Syndicat Mixte Innovia.

Le Compte Financier Unique (CFU)

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a ouvert l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à partir de l'exercice 2020.

Pendant la période de l'expérimentation, le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

En lien avec la certification des comptes et en cohérence avec la création du Service Facturier, la Ville de Dole, comme le Grand Dole, s'est portée candidate et a été retenue pour cette expérimentation qui s'adresse en particulier aux collectivités disposant du référentiel M57.

Le CFU a vocation à devenir, en 2023, la nouvelle présentation des comptes locaux, si le législateur en décide ainsi. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

En mettant davantage l'accent sur les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

BUDGET PRIMITIF 2020

PRESENTATION PAR CHAPITRE



Budget de fonctionnement par chapitre

<u>FONCTIONNEMENT (en K€)</u>	BP 2019	BP 2020
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 247	6 314
012 - CHARGES DE PERSONNEL	13 216	13 079
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	25	35
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 000	1 500
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 600	2 200
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 577	2 727
66 - CHARGES FINANCIERES	1 144	995
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	10	20
TOTAL DEPENSES	26 819	26 870
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	144	129
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27	27
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 191	2 359
73 - IMPOTS ET TAXES	4 206	4 206
731 - FISCALITE LOCALE	10 939	11 229
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 827	7 970
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 476	950
76 - PRODUITS FINANCIERS	5	0
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	5	0
TOTAL RECETTES	26 819	26 870



Budget d'investissement par chapitre

<u>INVESTISSEMENT (en K€)</u>	BP 2019	BP 2020
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27	27
041 - OP. D'ORDRE - OPERATIONS PATRIMONIALES	200	200
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10	30
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 710	3 620
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	374	349
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	247	125
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 973	3 330
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	6 049	5 617
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0	100
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2	2
TOTAL DEPENSES	12 592	13 400
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 000	1 500
024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 041	2 898
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 600	2 200
041 - OP. D'ORDRE - OPERATIONS PATRIMONIALES	200	200
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 350	1 300
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 700	1 892
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 701	3 410
TOTAL RECETTES	12 592	13 400



BUDGET PRIMITIF 2020

DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Budget de fonctionnement par pôle



FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	1 413	1 272	21 903	21 955
ADMINISTRATION GENERALE	2 917	3 020	468	410
PÔLE MOYENS - RESSOURCES	2 584	2 455	932	927
PÔLE ACTIONS SOCIALES	1 318	1 305	256	342
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	5 421	5 435	2 492	2 478
PÔLE SPORT	822	831	103	103
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	2 373	2 461	212	319
PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	286	311	180	163
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	6 084	6 079	247	146
Sous Total D/R (réelles)	23 219	23 170	26 792	26 843
Sous Total D/R (ordre)	3 600	3 700	27	27
Total Fonctionnement	26 819	26 870	26 819	26 870

Finances – Fiscalité - Dotations



FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
Fiscalité directe locale			9 550	9 900
Attributions de compensation			4 140	4 140
Dégrèvements fiscaux	25	35		
Compensations d'exonérations versées par l'Etat			698	705
Fiscalité indirecte			1 140	1 340
DGF			5 490	5 570
Rbst frais EAU/ASST			70	0
Intérêts d'emprunts	1 144	995		
Indemnité sinistre				
Excédent Budget Annexe lotissement			800	300
Recettes / Charges exceptionnelles	37	135	15	0
Dépenses imprévues	207	207		
BUDGET TOTAL	1 413	1 372	21 903	21 955
COÛT NET			20 490	20 583



Finances – Fiscalité - Dotations



Finances

Fiscalité : le produit des taxes ménages tiendra compte du gel des taux de fiscalité locale.

Votée par le Parlement, l'indexation de la valeur locative cadastrale en fonction de l'inflation est désormais automatique.

ACTP : en l'absence de nouveaux transferts de compétence ou d'équipement, elles devraient rester stables par rapport à 2019.

Dégrèvements fiscaux : Une provision de 35K€ est prévue pour des éventuels dégrèvements décidés par l'Etat au titre de la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Compensations d'exonérations : il s'agit ici des compensations d'exonérations fiscales évaluées à 705k€ pour 2020, en corrélation avec les montants effectivement notifiés pour 2019.

Fiscalité indirecte :

Elle se décompose en trois taxes :

- Taxe sur la consommation finale d'électricité : 330K€
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 135K€
- Droits de mutation à titre onéreux: 800K€ contre 600K€ au BP 2019, ce qui démontre le dynamisme des transactions foncières.

Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) : la part « DSU » permet d'envisager une légère progression de la DGF attribuée à la Ville, soit +80K€ estimés.

Intérêts des emprunts :

Le montant des intérêts est proposé à 0,99M€, en nette diminution (-150K€) par rapport à leur niveau de 2019.

Le chapitre 66 inclut également la ligne de trésorerie.

Administration générale

ADMINISTRATION GENERALE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
CABINET DU MAIRE	152	147		
PILOTAGE ET COORDINATION	45	45		
COMMUNICATION	185	176		
IMPRIMERIE / COPIEURS	8	8		
FORMALITES ADMINISTRATIVES	14	15	125	126
POLICE MUNICIPALE	82	101	294	235
MAIRIE ASSOCIÉE DE GOUX	4	4		
MUTUALISATION (Charges générales)	251	251	34	34
CHARGES GENERALES	741	747	453	395
MUTUALISATION (Masse salariale)	131	131	15	15
CHARGES DE PERSONNEL	2 046	2 042		
BUDGET TOTAL	2 917	2 920	468	410
COÛT NET	2 449	2 510		

Pilotage et Coordination : Il s'agit de prestations de conseil, des cotisations à l'AMJ et à l'AMF et de charges liées à la gestion des Conseils Municipaux (envoi dématérialisé des convocations, transcription des conseils...).

Formalités administratives : Les recettes se composent notamment des concessions et redevances funéraires (77K€) et des droits de voirie pour les terrasses du Centre Ville (25K€). A noter également une dotation de l'Etat (24K€) relative à la mise en place du dispositif pour les titres sécurisés.

Police Municipale :

- Hausse des frais de fonctionnement générés par l'entretien et la réparation des caméras et des horodateurs, ainsi que le contrat avec l'ANTAI pour l'envoi des FPS, soit +15K€
- Baisse des recettes prévisionnelles des droits de stationnement (-15K€), soit 145K€
- Baisse des recettes prévisionnelles des forfaits post-stationnement (amendes) (-40K€), soit 60K€
- Recettes des marchés (hors marché couvert) stables, soit 30K€

Pôle Moyens - Ressources



PÔLE MOYENS - RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
FINANCES	27	10		
RESSOURCES HUMAINES	425	427	5	5
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	65	65		
MOYENS GÉNÉRAUX	648	687	704	714
COMMANDE PUBLIQUE	11	12		
CHARGES GENERALES	1 177	1 200	709	718
MUTUALISATION (Masse salariale)	38	38	80	80
CHARGES DE PERSONNEL	1 369	1 216	144	129
BUDGET TOTAL	2 584	2 455	932	927
COÛT NET	1 652	1 528		

RH : Il s'agit ici uniquement des charges de fonctionnement du service (soit 427k€ pour les formations, remboursement des frais de mission, indemnités des élus, cotisation FIPHFP...).

DSI : Stabilité des charges de fonctionnement liées à la maintenance et autres prestations associées au fonctionnement des logiciels.

Moyens Généraux :

Recettes : Les produits immobiliers sont stables (494K€), tout comme les redevances pour occupation du domaine public (EDF, GRDF, France Telecom...) (60K€). Les remboursements de frais divers sont en légère augmentation (+7K€).

La redevance versée par la SOCCRAM, qui assure la gestion du réseau de chaleur de la Ville via une Délégation de Service Public, s'établit à hauteur de 59K€, représentant 80% du produit des concessions versées par les fermiers.

Dépenses : L'augmentation du poste « Loyers et charges » (+43K€) s'explique par les charges dues à la SPL G2D39 pour la MJC (14K€), la pépinière commerciale (9K€) et l'École des Beaux-Arts (18K€).

Le renouvellement du marché d'assurances permet une économie budgétaire de -36K€.

Pôle Actions Sociales - Santé



PÔLE ACTIONS SOCIALES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
ACTION SOCIALE / SANTÉ	274	256		
CENTRE SOCIAL OLYMPE DE GOUGES	104	109	214	260
CCAS	520	514		
CHARGES GENERALES	898	879	214	260
MUTUALISATION (Masse salariale)	108	108	42	42
CHARGES DE PERSONNEL	313	318		40
BUDGET TOTAL	1 318	1 305	256	342
COÛT NET	1 062	964		

Actions Sociales – Santé : ce budget se compose essentiellement d'une enveloppe de 234K€ de subventions aux associations dont 132K€ pour les Loisirs Populaires Dolois, chargés de la gestion du Centre Social l'Escale, 96K€ au profit d'associations à but caritatif et social (domaines de l'humanitaire, de l'hébergement, de la lutte contre les discriminations notamment...), et 6K€ pour le soutien aux femmes victimes de violences.

La politique en matière de santé se caractérise quant à elle par un budget stable de 23k€.

La baisse du budget s'explique par l'absence d'organisation du salon des séniors en 2020 (tous les deux ans).

Centre Social Olympe de Gougues : Le budget du Centre Socioculturel, dont la municipalité a ré internalisé la gestion en 2015, est ajusté en fonction des actions prévues. Il est stable par rapport à 2019.

Les recettes se montent à 260k€, soit +46K€ par rapport à 2019, et se décomposent de la manière suivante :

- Subvention de la CAF pour le fonctionnement du Centre Social Olympe de Gougues (81K€)
- Subvention de l'Etat pour le CLAS et la Maison France Services (32K€)
- Subvention de la Région BFC dans le cadre des projets « Politique de la Ville » (11K€)
- Subvention du Conseil Départemental du Jura pour l'équipe de prévention et pour les projets « Politique de la Ville » (81K€)
- Subventions de la CA du Grand Dole dans le cadre de la Politique de la Ville (46K€)
- Recettes diverses (9K€)

CCAS: Il s'agit de la subvention d'équilibre versée par la Ville au CCAS qui reste stable.

Pôle Actions Éducatives



PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
ENFANCE JEUNESSE - RESTAURATION SCOLAIRE	40	43	51	53
EDUCATION	362	370	10	4
PETITE ENFANCE	173	154	1 609	1 611
CHARGES GENERALES	575	567	1 670	1 668
MUTUALISATION (Masse salariale)	154	154	0	0
CHARGES DE PERSONNEL	4 692	4 714	822	810
BUDGET TOTAL	5 421	5 435	2 492	2 478
COÛT NET	2 929	2 957		

Enfance/Jeunesse – Restauration scolaire: ce poste budgétaire assure les relations contractuelles avec le Grand Dole. Ainsi, une enveloppe de 43K€ est prévue pour le remboursement des réductions tarifaires accordées par la Ville, sous conditions de ressources, aux familles dont les enfants fréquentent les cantines scolaires désormais gérées par le Grand Dole.

En recettes, il s'agit de la participation aux charges (énergies...) versées par le Grand Dole pour l'utilisation des locaux de la Ville.

Education: il s'agit du budget de fonctionnement des écoles maternelles (54K€) et primaires (290K€).

D'autre part, 14K€ sont consacrés aux Rased et à la médecine scolaire.

Enfin, un budget de 12K€ est consacré aux classes de loisirs.

Petite Enfance: le budget des structures est en légère évolution (+5K€).

A noter une enveloppe de 6K€ dédiées à la journée professionnelle organisée dans le cadre du Salon de la Petite Enfance.

Les recettes sont stables. Elles se composent des facturations « familles », évaluées à 350K€, ainsi que des participations de la Caisse d'Allocations Familiales estimées à environ 1,26M€.

Pôle Sport



PÔLE SPORT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
Charges de fonctionnement	165	148		
Subventions aux associations	296	300		
Produits divers			25	25
CHARGES GENERALES	461	448	25	25
MUTUALISATION (Masse salariale)	0	0	78	78
MASSE SALARIALE	361	383	0	0
BUDGET TOTAL	822	831	103	103
COÛT NET	719	728		

La diminution observée sur ce budget correspond aux charges liées à l'entretien des espaces engazonnés. Externalisée depuis plusieurs années, cette prestation est évaluée à 60K€ pour 2020, contre 80K€ estimés au BP 2019.

En outre, une enveloppe de 10K€ avait été affectée à l'organisation des jeux nationaux des dialysés et des transplantés pour 2019. Elle n'est pas reconduite en 2020, cette manifestation n'étant pas programmée.

L'enveloppe des subventions aux associations reste stable, soit environ 300k€.

Les recettes proviennent de la mise à disposition des équipements, notamment aux collèges, dans le cadre des partenariats en matière de sport scolaire notamment.

Pôle Actions Culturelles



PÔLE ACTIONS CULTURELLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
EVENEMENTIEL / MÉDIATION CULTURELLE	669	632	79	86
COMMANDERIE	200	250		
ECOLE DES BEAUX ARTS	9	8	24	24
MUSÉE DES BEAUX ARTS	81	75	53	49
MUSIQUE MUNICIPALE	33	19	5	2
ARCHIVES	6	5		
ANIMATION DU PATRIMOINE	13	19	16	19
VIE ASSOCIATIVE	243	252		
CHARGES GENERALES	1 254	1 261	177	178
MUTUALISATION (Masse salariale)	77	77	35	35
CHARGES DE PERSONNEL	1 042	1 017		
BUDGET TOTAL	2 373	2 355	212	213
COÛT NET	2 161	2 142		

Événementiel : Ce service gère et organise les actions suivantes:

- Médiation et animation culturelle: inclut notamment la prise en charge du coût des spectacles programmés par la Ville et confiés à la SPL Hello Dole (35K€), les subventions aux associations (141K€) et à l'EPCC Terre de Louis Pasteur (120K€): 324K€, soit -20K€;
- Festival Cirque et Fanfares: 201K€ (recettes : 78K€). Le coût net de cette manifestation diminue donc de -15K€;
- Animation du Cœur de Ville: 20K€ stable;
- Festiv'Eté: 15K€, soit -7K€ par rapport à 2019;
- Fêtes de Noël: 73K€ stable

Commanderie: la contribution de fonctionnement à la SPL Hello Dole pour la gestion de cet équipement est fixée à 250K€ pour 2020 suite à la délibération prise courant 2019.

Musée des Beaux Arts: organisation d'une grande exposition consacrée au peintre Henri Cueco ainsi que deux expositions temporaires organisées avec les artistes Lydie Jean-dit-Pannel (exposition « restrospective ») et Dominique D'Acher.

Musique Municipale: la Ville reste organisatrice d'événements qui ne relèvent pas de l'enseignement mais de l'animation (concerts...). A ce titre un budget de 19K€ est nécessaire pour diverses manifestations, et notamment: « pupitres en liberté », fête de la Sainte-Cécile, les auditeurs du soir.

Vie associative : Ce budget est en légère augmentation (+9K€). Il s'agit essentiellement de subvention octroyées à des associations investies dans l'animation de la Ville.

Pôle Attractivité Aménagement du Territoire



PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
DROIT DES SOLS - FONCIER	4	24		
URBANISME	68	69	79	60
TRANSPORTS - MOBILITÉ	1	1		
CHARGES GENERALES	73	95	79	60
MUTUALISATION (Masse salariale)	0	0	83	83
CHARGES DE PERSONNEL	213	216	18	20
BUDGET TOTAL	286	311	180	163
COÛT NET	106	148		

Droit des sols / Foncier :

Un budget de 21K€ est consacré à des frais de géomètre nécessaires dans les cas de cessions, et notamment dans l'optique de la division en volume de la copropriété située dans le quartier des Mesnils Pasteur.

Urbanisme :

Ce service gère les crédits consacrés aux opérations suivantes:

- Cœur de Ville (animation, opération « façades », gestion des galeries éphémères): 20K€ (recettes évaluées à 2K€ pour la location des galeries éphémères)
- Dispositif « maisons fleuries » : 4K€
- Gestion du marché couvert avec un prestataire: 44K€ (recettes estimées à 58K€).

Transports :

Un budget de 1,3K€ est alloué au service transports afin de parer à d'éventuelles demandes de transport collectif ponctuel (associations, clubs...).

Pôle Services Techniques



PÔLE SERVICES TECHNIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	8	0	1	0
ENVIRONNEMENT	34	33	57	41
BUREAU D'ETUDES, TRAVAUX VOIRIE	321	285		
BUREAU D'ETUDES, TRAVAUX BÂTIMENTS	274	264		
GARAGE, LOGISTIQUE, MAGASIN, ATELIER	544	604		
PROPRETE, ESPACES VERTS	781	730		
ENERGIE	1 450	1 606		106
CHARGES GENERALES	3 412	3 522	58	147
MUTUALISATION (Masse salariale)	0	0	106	106
CHARGES DE PERSONNEL	2 673	2 663	83	0
BUDGET TOTAL	6 084	6 185	247	252
COÛT NET	5 838	5 933		

Environnement : Les dépenses se composent essentiellement des frais de gardiennage des bois et forêts à hauteur de 17K€ et de la contribution au SIVOM du Massif de la Serre, soit 9K€.

Des crédits sont également alloués en 2020 pour des actions et des animations de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la nature en ville (6K€)

Les recettes sont quant à elles constituées par la vente de bois et de produits forestiers, ainsi que par les droits de chasse et pêche, soit environ 41K€ estimés pour 2020.

Bureau d'Etudes voirie: une enveloppe est budgétée pour l'entretien courant dans le cadre du dispositif « Allo Mairie » notamment, soit 278K€, ainsi que 8K€ pour des frais divers (petit matériel, communication...)

Bureau d'Etude bâtiment : inscription d'une enveloppe dédiée aux menus travaux d'entretien courant des espaces publics, soit 155K€
La maintenance des divers équipements bénéficie d'une enveloppe de 40K€. Le solde des crédits se répartit entre des prestations de nettoyage (23K€), des petites fournitures (15K€) et des prestations diverses (32K€).

Propreté urbaine / Espaces verts : ces services disposent d'un budget global de 730K€. Il comprend notamment les prestations de balayage des voiries et de débroussaillage des trottoirs (168K€), de traitement des balayures (42K€) ainsi que la prestation hippomobile en Centre Ville (44K€). En outre, les prestations et redevances liées à la collecte et au dépôt des déchets s'élèvent à 119K€. Des fournitures sont également nécessaires (81K€). En outre, un budget global de 276K€ est alloué à l'entretien des espaces verts.

Energie : un ajustement est effectué au regard des consommations prévisionnelles de 2019.

BUDGET PRIMITIF 2020

LA MASSE SALARIALE



Masse salariale (Chapitre 012)



PÔLE	BP 2019	BP 2020
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 177	2 173
PÔLE MOYENS RESSOURCES	1 407	1 254
PÔLE ACTIONS SOCIALES	420	426
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	4 846	4 868
PÔLE SPORTS	361	383
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	1 119	1 095
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	213	216
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	2 673	2 663
Total Charges de personnel (Chapitre 012)	13 216	13 079
Mutualisation	-438	-438
Autres recettes (MAD, Emplois aidés, IJ...)	-1 067	-999
Masse salariale nette	11 712	11 642

BUDGET PRIMITIF 2020

PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET



Evolution de l'autofinancement



Ville de Dole (en K€)	BP 2019	BP 2020
TOTAL FISCALITE BRUTE	15 145	15 640
<i>Dont Taxe d'Habitation, Taxes Foncières</i>	<i>9 550</i>	<i>9 900</i>
<i>Dont Attributions de Compensation</i>	<i>4 140</i>	<i>4 140</i>
TOTAL FISCALITE NETTE	15 130	15 605
TOTAL RECETTES	25 351	25 901
<i>Dont DGF</i>	<i>5 490</i>	<i>5 570</i>
TOTAL DEPENSES NETTES	21 540	21 595
<u>AUTOFINANCEMENT BRUT</u>	3 811	4 306

Evolution de l'autofinancement



Ville de Dole (en K€)	BP 2019	BP 2020
AUTOFINANCEMENT BRUT	3 811	4 306
Rc exceptionnelles de fct (lotissement / indemnité sinistre)	800	300
Rc récurrentes d'invest (FCTVA / TA / AMENDES POLICE)	1 560	1 450
Annuité	-4 760	-4 570
Autofinancement réel	1 411	1 486
Subventions et produits de cessions	3 531	4 639
Emprunts	3 701	3 410
<u>TOTAL INVESTISSEMENTS</u>	8 643	9 521

<i>EVOLUTION ENCOURS (en M€)</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>
Encours de dette (au 1 ^{er} janvier)	38,42	38,38
Capacité de désendettement (=Encours/Autofinancement brut) → en année	10,05	8,91

BUDGET PRIMITIF 2020

DETAIL DES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT



Investissements 2020



DETAIL DES INVESTISSEMENTS 2020 (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS ECOLES ET CRECHES	1 942	1 236	570	
AMENAGEMENT VESTIAIRES DU PASQUIER	400	600		
AMÉNAGEMENTS EQUIPEMENTS SPORTIFS	200	398		
TRAVAUX THÉÂTRE	1 900	2 300	769	1 200
BATIMENTS - TRAVAUX DIVERS	593	515		
AMENAGEMENTS RIVE GAUCHE		600		
VOIRIE - TRAVAUX DIVERS	887	570	722	
AMENAGEMENTS PONTS/PARKINGS	300	212		
VIDÉOPROTECTION ET EQUIPEMENTS POLICE MUNICIPALE	65	5	0	
URBANISME (PNRU II, Carrel...)	540	658	120	110
ACQUISITIONS FONCIÈRES / CESSIONS	692	355	1 041	2 418
RÉHABILITATION MOULIN BRINDEL	552	856	300	423
EQUIPEMENT / TRAVAUX DIVERS SERVICES TECHNIQUES	370	541		
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	119	88		
AQUISITION / CESSION PARTS CAPITAL		100		480
AUTRES (Dépenses imprévues, provision pour risque)	83	487	10	8
TOTAL	8 643	9 521	3 531	4 639

BUDGET PRIMITIF 2020

LES BUDGETS ANNEXES



Les budgets annexes



(en K€)

	EAU		ASSAINISSEMENT		LOTISSEMENTS		STATIONNEMENT	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
<u>FONCTIONNEMENT</u>								
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	20				100	22	32	72
012 - CHARGES DE PERSONNEL	40		40					
022 - DEPENSES IMPREVUES								43
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					800	300		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES							2	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							90	
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							7	20
Total DEPENSES	60	0	40	0	900	322	130	135
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			15		900	322	130	135
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60		25					
Total RECETTES	60	0	40	0	900	322	130	135
<u>INVESTISSEMENT</u>								
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							3	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES							3	20
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS							91	
Total DEPENSES	0	0	0	0	0	0	97	20
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							90	
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							7	20
Total RECETTES	0	0	0	0	0	0	97	20

Nota: Dans le cadre du transfert des compétences Eau et Assainissement au Grand Dole à compter du 1^{er} janvier 2020, les deux budgets annexes correspondants seront clôturés administrativement durant l'exercice 2020, après l'adoption du compte administratif 2019. Par conséquent, aucun budget n'est proposé au vote dans le cadre du Budget Primitif 2020 concernant ces deux compétences.